

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS AU CONCOURS U'COSMETICS

« Je, soussigné(e) (nom, prénom, adresse) :

m'engage dans la création et la présentation du dossier sur lequel porte le concours U'cosmetics, à n'introduire aucune réminiscence susceptible de violer ou de porter atteinte aux droits de tiers et, si le dossier de l'équipe dont je fais partie est sélectionné par le jury, à participer sur place à la remise des prix à la date et à l'heure indiquées par U'cosmetics ;

m'engage en outre, si je suis gagnant d'un prix à ce que le produit cosmétique correspondant, s'il est commercialisé, porte sur son emballage la marque et le logo U'cosmetics en respectant la charte graphique déposée à l'INPI ;

autorise dès à présent U'cosmetics à publier mes nom, prénom et photographie, ainsi que toute prise de vue dans laquelle figurerait mon image, qui sera réalisée au cours de la remise des prix ;

déclare dès à présent céder, en pleine propriété, sans limitation dans l'espace, le temps et le domaine d'application et sans qu'il ne soit besoin d'aucune formalité supplémentaire ou répétition écrite :

- à l'établissement dans lequel je suis inscrit à la date de participation du concours,
- et à expiration du douzième mois suivant la date de la manifestation nationale au cours de laquelle le jury national attribuera des prix,

tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle se rapportant au dossier, objet du concours, avec toutes les informations contenues, sous la condition à la fois :

- que le dossier ait été sélectionné par le jury technique,
- que le dossier n'ait fait l'objet d'aucune exploitation dans les douze mois suivant la date de remise des prix par le jury national ;

atteste sur l'honneur que le produit présenté a été réalisé dans le cadre d'un travail d'étudiant, et qu'il n'a pas été développé au sein d'un service Recherche & Développement constitué. »

Date et signature :